



ORGANISME DE FORMATION
SURETE & INCENDIE

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 95 0513495

Auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France

Convention de partenariat pour l'utilisation du titre A.P.E. appartenant au CENTRE CANIN de Cast

SSIAP 1 - Recyclage triennal

Objectif pédagogique

Essentiel pour continuer à exercer en tant qu'agent de sécurité SSIAP 1.

Personnel concerné

Agents de sécurité incendie qualifiés SSIAP 1 en activité (attesté par l'employeur ou le contrat de travail) :

- être titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité).

Pédagogie

Enseignement théorique et pratique.

Modalités d'évaluation des acquis

Contrôle des connaissances théoriques.

Documents délivrés si réussite à l'évaluation

Attestation de recyclage SSIAP 1.

S.A.R.L. au Capital de 10 000 € SIRET 530 709 070 00011 Code A.P.E. 8559A

Siège Social : 80, avenue du Général de Gaulle 91170 VIRY CHATILLON – Lieu de formation : 161 rue Fontenay
94300 VINCENNES

☎ 01 58 64 04 82 📧 01 58 64 04 95 contact@capf-formation.fr - www.capf-formation.fr